

MAIRIE de CRAVANT
(Loiret)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CRAVANT
Séance du 16 décembre 2025

Nombre de conseillers :

- en exercice : 12
- présents : 8
- votants : 12

Date de convocation :

09/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Cravant, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Serge VILLOTEAU, Maire.

Etaient présents : BEAUCHAMP Yoan, CAUMONT Cyrille, GACONNET Philippe, MARMASSE Pierrette, MICHAUT Fabrice, MOREAU Thierry, POULLIN Delphine, VILLOTEAU Serge

Absents : IGLESIAS Thomas pouvoir donné à GACONNET Philippe, JOUAN-JAN Éric pouvoir donné à MARMASSE Pierrette, MOREAU Hubert pouvoir donné à Yoan BEAUCHAMP, RICCI Chantal pouvoir donné à MOREAU Thierry

Secrétaire de séance : Delphine POULLIN

DE 202563 TARIFS EAU 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil de la modification des redevances de l'Agence de l'Eau à compter du 1^{er} janvier 2025. En effet, deux nouvelles redevances seront perçues par l'Agence de l'Eau auprès de la collectivité. Il convient donc de délibérer sur une contre-valeur à ces redevances afin de pouvoir les reverser à l'Agence de l'Eau.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de fixer les nouveaux tarifs de l'eau pour la prochaine facturation, soit octobre 2026, comme suit :

Eau : Part fixe (abonnement)	30,00 €
De 0 à 79 M3.....	1,55 €
Au-delà de 80 M3.....	2,00 €
Organismes publics :	
Performance réseau Eau.....	0,0320 €
Redevance Eau potable.....	0,3200 €

Ces tarifs seront applicables pour une facturation en octobre 2026.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait conforme, à Cravant, le 16/12/2025
Le Maire, Serge VILLOTEAU

Le secrétaire de séance,
Delphine POULLIN



